



Nautique Hauts-de-Seine 2021

Autorisation

Pour les enfants mineurs sachant nager
accompagnés d'un responsable légal

Je soussigné(e) Madame, Monsieur,.....
responsable légal de l'enfant, l'autorise à
participer aux activités nautiques de l'opération « Nautique Hauts-de-Seine » sous la responsabilité des
moniteurs des associations suivantes :

- Athlétic Club de Boulogne-Billancourt (Boulogne 92) section Aviron pour l'aviron
- Comité départemental de Canoë-Kayak pour le Canoë-Kayak et l'activité découverte 6-10 ans
- Nautique Sèvres pour la voile.

- Aviron, à partir de 10 ans
- Canoë-Kayak, à partir de 10 ans
- Voile, à partir de 10 ans
- Activité découverte 6-10 ans

Et atteste qu'il sait nager au moins 50 mètres, sait s'immerger et est en bonne santé pour la pratique des
activités sportives proposées par les moniteurs de l'opération « Nautique Hauts-de-Seine ». Je suis
responsable de l'enfant en dehors de l'activité sportive.

A Sèvres, le.....

Signature :

.....